

UV Germi dans le grand bain

L'entreprise a fourni sa technologie pour la déchloramination de la piscine du Centre aquatique olympique et de quinze bassins couverts utilisés pour les Jeux.

Léa Delpont

— Correspondante à Bordeaux

Willy Fortunato a visité le Centre aquatique olympique (CAO) de Saint-Denis avant Emmanuel Macron, qui l'a inauguré le 4 avril. Le chef d'entreprise corrézien est passé devant le président de la République au titre de ceux qui ont travaillé sur ce bassin de 70 mètres long, la seule piscine neuve construite pour les JO.

Sa société UV Germi, spécialisée dans le traitement de l'eau, a fourni le système de déchloramination. Elle a aussi vendu son produit – un réacteur d'ultraviolets – à quinze autres piscines publiques en France utilisées pour les Jeux. Nombre de ces installations ont été modernisées ces dix-huit derniers mois

par les collectivités locales. « Les 100.000 euros de matériel vendu pour le CAO représentent une goutte d'eau dans un chantier de 350 millions, glisse le fournisseur – qui n'est pas installateur. C'est un marché d'image qui consacre notre savoir-faire dans la sécurisation sanitaire de la baignade et les économies d'eau. » La technologie de déchloramination aux UV-C d'UV Germi, disponible depuis 2001, a été déployée dans 3.000 piscines publiques couvertes en France (sur environ 5.000).

La chloramine – l'odeur caractéristique des bassins couverts – se forme par combinaison du chlore (pour désinfecter) et des particules d'azote apportées par les baigneurs – sueur, urine, peau, cheveux... « Cette molécule gazeuse est corrosive pour les bâtiments et can-

cérigène pour les hommes – c'est une maladie professionnelle des maîtres-nageurs », explique Willy Fortunato. La déchloramination aux ultraviolets permet de traiter l'eau en place au lieu de la renouveler abondamment – et gaspiller des volumes considérables. « La réglementation oblige à un apport de 30 litres neufs par baigneur et par jour. Mais sans traitement aux UV, il faut compter au minimum 100 litres par personne », assure-t-il. Une eau dont le prix au mètre cube chauffé et chloré a doublé en trois ans – « de 7 à 15 euros », selon le chef d'entreprise.

French Fab

Les vertus désinfectantes des rayons du soleil sont connues depuis longtemps : des lampes à UV constituaient le premier système de traitement des eaux à Marseille en 1909. « Depuis, on n'a

cessé de perfectionner les machines pour maîtriser le phénomène. »

Les UV-C de piscine d'UV Germi, à 253,7 nanomètres de fréquence et 60 millijoules de puissance, sont différents des UV-C de potabilisation ou d'épuration des eaux, les autres marchés de la société corrézienne de 8 millions d'euros de chiffre d'affaires et 48 salariés.

« Le marché de la déchloramination – 15 % de nos revenus – est mature, mais il se renouvelle parce que les piscines publiques, bien que majoritairement déficitaires, sont indispensables pour l'équilibre social et la santé publique – c'est là qu'on apprend à nager. Et le développement des centres aquatiques avec des bébés nageurs ou des cours de vélos renforce les besoins », souligne Willy Fortunato. Il revendique fièrement les labels French Tech et French Fab de sa PME : « 99 % des achats sont européens et 70 % de la valeur ajoutée est fabriquée en Corrèze. » ■

